Image not found or type unknown

formation afpa et regime auto entrepreneur

Par **marie33**, le **15/09/2011** à **17:32**

bonjour,
je remercie d'avance celui ou celle qui saura me répondre car mon problème semble bien compliqué. N'ayant obtenu que des infos contradictoires à ce sujet de la part des conseillers pole emploi dont c'est pourtant le métier, je ne sais à quel saint me vouer.
Je suis entrée en formation de secrétaire comptable à l'afpa le 29 aout dernier pour 11 mois. Or, au moment de mon entrée en stage, il ne me restait que 110 jours d'allocation chômage. J'avais repoussé mes droits en acceptant un emploi pour lequel mon recruteur m'avait suggéré de prendre le statut auto entrepreneur. Ayant contacté un conseiller pole emploi par telephone, il m'avait assuré que j'avais le droit de faire une formation afpa et de travailler en auto entrepreneur en meme temps (le soir et une partie du week end). Je ne pouvais prétendre à l'aide du Cnasea car il me restait des droits assedic et l'afpa m'avait informé qu'il n'y avait pas de transition possible au cnasea si en fin de droits. Je pensais repousser mes droits grace a mon job en auto entrepreneur pendant toute la formation. L'allocation de fin de formation ne peut m'être accordée jusqu'à la fin de ma formation car il ne s'agit pas d'un métier "dit en tension". Bref, aujourd'hui, je ne sais pas où je vais car d'une part un conseiller pole emploi m'a dit que ce n'était pas légal de suivre une formation afpa et d'etre auto entrepreneur en meme temps tandis qu'un autre m'a soutenu le contraire en me disant que c'était juste un probleme de disponibilité et que c'était à moi de voir si je pouvais mener les deux de front. Si qqn a la réponse argumentée à cette question, je l'en remercie !

Par **P.M.**, le **15/09/2011** à **18:01**

Bonjour,
Il faudrait savoir si vous avez déclaré cette activité d'auto-entrepreneur en temps si elle vous a procuré des revenus pendant cette période...
A priori, si vous receviez l'ARE un jour de stage AFPA consomme un jour de cette allocation qui ne peut donc pas être prolongée ainsi...

Par **domota**, le **15/09/2011** à **18:09**

bonjour pmtedforum je viens de poser une question sur le forum et j'avoue que je suis pressée d'avoir des réponses ! si c'est possible dit faire un saut :) peu etre pourriez vous m'aider ?! merci beaucoup

désolé de me permettre de poster ce message ici

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés